CT DU 20 MARS 2019

MODIFICATION DE L'ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Ne dit-on pas que la qualité première du fonctionnaire territorial est l'adaptabilité !!?
De ce point de vue, il ne pourra pas être reproché aux responsables et agents de cette ville ne pas posséder cette compétence qui s'est considérablement développée lors de cette dernière décennie !
En effet, depuis près de 10 ans maintenant, les services municipaux sont réorganisés tous les trois mois : que ce soit de façon fondamentale ou par le biais d'ajustements, l'organigramme de notre administration varie et se transforme inlassablement..
Cette modification qui nous est présentée aujourd'hui ne fait que s'inscrire dans cette mouvance récurrente qui loin de clarifier les choses perturbe à échéance régulière le fonctionnement des services qui doivent très fréquemment mettre à jour leurs environnements de références et ré-adapter leurs processus. L'encadrement et les managers sont des piliers et des relais plus que louables et remarquables dans la mise en oeuvre de tous ces changements !

Difficultés de compréhension au sein des services, coûts induits de ces modifications, organigrammes faits sur mesure : tels sont les premières pensées qui viennent à la lecture de ce rapport.

Celui-ci présente pèle-mèle des créations de DGA, de postes, de missions qui de notre point de vue n'emportent pas toutes le même niveau d'analyse et d'avis.

1/ S'agissant de la création de deux DGA nouvelles :

- Il semblerait que la plupart des directions et DG concernées par la création de deux nouvelles DGA n'aient pas été vraiment associées à cette réflexion et c'est très regrettable. Les DGA et directeurs devraient être systématiquement associés et consultés sur ce type de projet.

- Ces créations à un an de la fin du mandat nous laissent perplexes. Était-ce bien nécessaire et raisonnable ? Ne pouvait-on attendre la nouvelle mandature, et ce d'autant plus que c'est l'argument qui nous est opposé quand il s'agit d'avancer sur des projets tels que l'annualisation du temps partiel, la semaine à 4 ou 4,5 jours, le télétravail etc... et pour lesquels il nous est répondu que cela pourra attendre le prochain mandat …

- Pourquoi ne pas avoir effectué ces regroupements auparavant ? Notamment pour ce qui concerne la DGASP qui existait en grande partie sous l'appellation DGVCP, dont il aurait suffit de remplacer le DG parti à la retraite en 2014 ?

-

2/ S'agissant des emplois créés :

- S'il est inutile de s'interroger sur la manière pourvoir les deux emplois de DGA, on peut toutefois faire remarquer que même à ces niveaux là, un appel à candidature aurait été le bienvenu. Ils auraient eu le mérite de laisser l'opportunité à des cadres de notre administration de faire valoir leurs compétences et leur volonté de se positionner sur de tels emplois..

- Concernant les autres emplois qui vont découler des organisations nouvelles, nous demandons que ceux-ci soient publiés en interne.

- Nous ne pouvons aussi que regretter qu'il ait fallu un drame pour que l'emploi de conseiller spécial pour la gestion des crises soit créé. On aurait pu penser également, que cette mission incombait au SPGR transformé en DGPR à l'occasion de ce rapport.

- Nous souhaiterions connaître les raisons du rattachement de l'emploi de l'IGST directement au DGS. Pourquoi ne pas avoir rattaché celui-ci à l'IGSM ?
Nous rappelons à cette occasion nos précédentes demandes relatives à la présentation d'un rapport annuel au CT de l'activité de l'IGSM et notamment des conclusions résumées des rapports d'enquêtes administratives.

Ilest également dommage que soit rajoutée en séance la réorgaisation du SMLU sans nous laisser le temps d'analyser celle-ci.

Vote : ABSTENTION